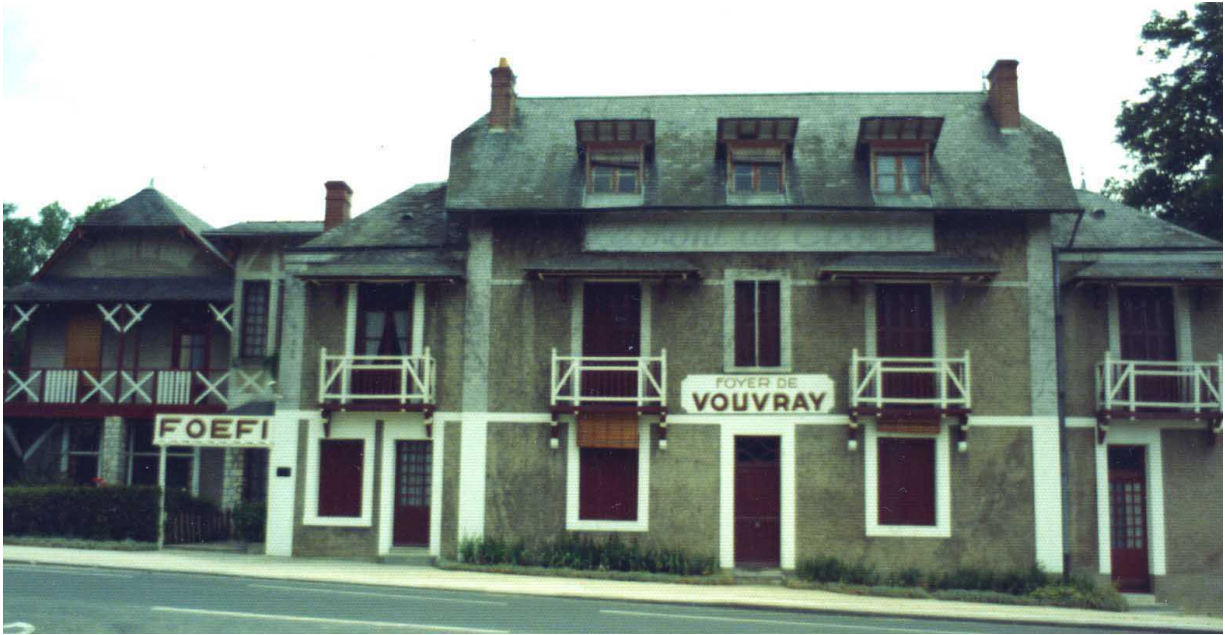


Foyer de Vouvray



1956

Considérations Générales - De tous nos Foyers de Garçons, celui de Vouvray est véritablement, dans le genre, l'établissement pilote et le restera longtemps encore. Cette position est due à l'heureuse influence qu'une direction avertie des problèmes de l'enfance en général - de l'enfance française d'Indochine en particulier - a su, dès le début, exercer sur les pupilles, avec autant d'affection que de fermeté. Aucune incartade n'ayant été tolérée au départ, le pli nécessaire a été pris aussitôt et une saine discipline découlée automatiquement.

L'âme du Foyer de Vouvray a été Mme Maurice Grolleau, pour qui nos pupilles n'étaient pas des inconnus, attendu qu'elle vivait déjà parmi eux à l'époque où son mari avait la responsabilité du « Collège de la F.O.E.F.I. de Cholon » au Sud Vietnam. Elle s'est donnée un mal considérable pour parvenir à la mise au point de l'organisation telle qu'apparaît celle-ci aujourd'hui et n'a ménagé ni son temps ni sa peine.

M. Paul Susini, naguère surveillant général au "Collège de Cholon", adjoint à Mme Maurice Grolleau, lui a apporté en toutes circonstances, une collaboration totale. Son dévouement à la cause des enfants ne s'est jamais démenti. En récompense des preuves de capacité et de conscience professionnelle qu'il a fournies, M. Paul Susini a été nommé Directeur du Foyer de Vouvray, en fin d'exercice, Mme Maurice Grolleau devant désormais contrôler le petit matériel de tous les Foyers de garçons sans exception, plus spécialement le matériel de cuisine et de table, la lingerie et les trousseaux.

Le personnel, par ailleurs, est à féliciter dans l'ensemble sans discrimination aucune, depuis les cadres jusqu'aux échelons les plus modestes. Il a vite réalisé, au contact des orphelins, les objectifs de la F.O.E.F.I. et s'est attaché, chacun dans sa sphère, à faciliter au maximum la tâche de la direction.

Du point de vue emplacement géographique, le Foyer de Vouvray, situé dans la localité du même nom, à dix kilomètres de Tours, en Indre-et-Loire, offre à nos employés des avantages appréciables, en ce qui concerne les moyens de transports, les distractions de deux villes se touchant et les commodités inhérentes aux grandes agglomérations urbaines. Il réserve, au surplus à nos garçonnetts comme à nos étudiants des facilités considérables, en ce sens que tous peuvent rejoindre, le matin, les écoles, collèges, lycées, facultés et centres d'apprentissage où ils sont répartis et regagner, à midi ou le soir, "la maison de famille".

Etudes - Nos pupilles de Vouvray poursuivent leurs études dans l'ambiance agréable et réconfortante dont ils ont eu la révélation, en arrivant dans la région. La population, sensible aux malheurs des Français de l'extérieur, s'est spontanément penchée sur le sort « des petits rescapés d'Indochine ». Ceux-ci ont, par leur apparition, incarné aux yeux d'une collectivité compatissante "le drame humain" dont elle avait entendu parler jusque là, mais que la réalité rendait plus émouvante encore. Nos pupilles furent littéralement adoptés.

Les autorités religieuses ont, par ailleurs, développé les obligations et les devoirs de solidarité qui s'imposent à la Nation toute entière. Elles suivent nos enfants de près et se préoccupent de leur avenir de chrétiens, dans le respect de la croyance des mères et des familles demeurées au pays natal.

De leur côté, les autorités départementales, préfectorales et municipales n'ont cessé de soutenir nos efforts. C'est à leur hauteur de vues que la F.O.E.F.I. doit d'avoir pu consolider sa position à Vouvray.

Aux unes et aux autres, l'Assemblée Générale tient à exprimer ses sentiments de gratitude, en son nom et au nom de ses pupilles.

Le Service de l'Enseignement d'Indre-et-Loire a droit, pour sa part, à une mention spéciale, en raison des dispositions bienveillantes qu'il n'a pas hésité à prendre devant "cette avalanche" de plus de cent pupilles surgissant à l'improviste. Nous lui sommes entièrement redevables d'avoir pu caser, dans le minimum de temps, nos quelques étudiants et apprentis, ainsi que la masse de nos très jeunes enfants. La question de l'admission des premiers dans les collèges secondaires et au Lycée Descartes à Tours, n'a pas rencontré de difficultés majeures. Il en a été de même pour les pupilles qui ont été orientés vers le Collège Technique Paul Louis Courier et le Centre d'Apprentissage de Tours.

Par contre, l'absorption des garçonnets a posé, sur-le-champ, le problème des locaux indispensables et du personnel qualifié. L'Assemblée Générale ne remerciera jamais assez M. Sableaux, directeur des écoles publiques à Vouvray, Mme Sableaux, sa collaboratrice directe, et tous leurs collaborateurs. Sans se soucier du surcroît subit de travail, ces représentants du Corps Enseignant se sont ingéniés à nous tirer d'embaras, MM. et Mme Sableaux se sont dépensés sans compter en faveur de nos pupilles, sachant pertinemment que nombre d'entre eux s'exprimaient très mal ou à peine en français, tandis que la Municipalité procédait à l'ouverture et à l'aménagement de nouvelles classes. Un cours élémentaire de 1ère et 2ème année fut, faute de mieux, installé à l'intérieur même du Foyer. M. Neron, instituteur suppléant nommé par les soins de l'Inspecteur Académique d'Indre-et-Loire en assura le fonctionnement.

Le résultat de ces efforts conjugués est que nos jeunes pupilles sont tous en gros progrès dans les différentes classes. Sur les trois cents élèves que comprend le Groupe Scolaire de Vouvray (un tiers est de chez nous), la moitié des premières places est détenue par nos enfants. Nos cinq candidats au Certificat d'Etudes ont été reçus. Un seul d'entre eux, par contre, a pu monter en 6ème. Au Centre d'Apprentissage, nous avons eu cinq enfants admis sur onze présentés. Les étudiants et les apprentis sont demi-pensionnaires. Leur transport, aller-retour est assuré par la camionnette du Foyer. Les garçonnets, c'est-à-dire la totalité des petits, se rendent à pied à l'école, distante de cinq cents mètres accompagnés d'un ou de deux surveillants. Ces enfants sont externes.

Les rapports de nos pupilles avec leurs camarades de la Métropole sont toujours empreints de cordialité. Il n'y a jamais eu d'incidents à déplorer. Bien au contraire, la Mairie, la Gendarmerie et la Population ont souvent formulé des compliments sur la bonne tenue et la mentalité des pensionnaires du Foyer de Vouvray.

État Sanitaire - Le Docteur Bourdet, médecin traitant, a la haute main sur la santé des Enfants. Il effectue au Foyer une visite hebdomadaire détaillée, mais se tient à notre disposition, toute la semaine durant. Il suffit de lui téléphoner pour l'avoir aussitôt. Mlle Pichon, infirmière de Vouvray, passe tous les jours donner les menus soins courants et s'occuper des malades alités. Dès qu'un enfant paraît sérieusement touché, il est transporté d'urgence à l'hôpital de Clocheville à Tours où le traitement que nécessite son état lui est prodigué. Nous bénéficions de l'Assistance Médicale Gratuite sur les bases de l'échelle départementale. Nous avons le devoir d'exprimer également notre gratitude au Service de Santé, au Corps Médical, ainsi qu'au Docteur Bourdet et à Mlle Pichon.

- Un jeune homme de 17 ans, Henri Cordier, a été opéré, en Juillet, d'un ulcère perforé à l'estomac. Après un mois d'hôpital et deux mois de convalescence, il a été de nouveau en forme et a repris ses études

- En Août, un enfant de 8 ans, Henri Riquet, s'est fracturé le fémur de la jambe gauche, en faisant une chute dans la cour. Cet accident lui a valu de rester 25 jours dans le plâtre. Il est complètement guéri.

- Deux garçonnets, François Croye et Jean Madec, respectivement âgés de 8 et 9 ans, infirmes depuis l'âge de 4 ans à la suite d'une poliomyélite contractée en Indochine, ont été opérés par des spécialistes de la ville de Tours avec greffe des muscles. Le premier nommé est en bonne voie. On peut espérer qu'il ne lui restera, plus tard, qu'une légère claudication. Mais le second, déjà opéré en Indochine, n'a pu être récupéré comme son camarade. Une ultime intervention serait à envisager, lorsque ce pupille aura terminé sa croissance.

- Deux enfants de 9 ans chacun, Robert Gérard et Jean Murato, n'ont pas augmenté de poids depuis qu'ils sont en France. Les visites médicales et radiographies auxquelles ils ont été soumis n'ont cependant rien décelé d'anormal.

Le climat de la Touraine convient parfaitement à nos enfants. Ils grandissent et grossissent avec une régularité mathématique et ont tous des couleurs aux joues. Le record dans cette évolution est détenu par le jeune Antoine Ballard, 14 ans, qui pesait 32 kilos le 1er Novembre 1955 et accuse aujourd'hui, sur la bascule, 42 kilos.

Bâtiments - Au cours de l'Exercice 1956, les bâtiments ont subi les modifications qu'exigeaient les effectifs et ont été adaptés au logement des pupilles, conformément aux conseils de la Faculté. En France, les textes concernant l'Hygiène et la Santé des collectivités sont très stricts et l'on gagne toujours à s'y conformer. Les anciens garages, assez vastes puisqu'ils desservaient autrefois un hôtel, ont été transformés en salle de jeux. Les enfants ont été, ce faisant, à l'abri des intempéries, cet hiver. Ils trouvent là un refuge agréable quand il fait mauvais temps. Dans les dortoirs, partout où des fenêtres vitrées sont démunies de volets, des rideaux ont été posés. Le plancher du réfectoire, beaucoup trop froid, a été recouvert de linoléum. Les travaux indispensables que nous aurons à envisager dans l'avenir, selon nos disponibilités financières, comporteront, en premier lieu, l'édification d'une salle d'étude dans le parc. Il nous suffira d'acheter, pour cette destination, un des baraquements préfabriqués actuellement en vente à Tours et de le remonter au Foyer. Le chauffage en hiver sera obtenu avec un poêle. En second lieu, il conviendra de bétonner le préau ouvert (12 mètres sur 6 mètres) et de garnir de linoléum le parquet des chambres de l'étage qui en sont dépourvues. Ainsi sera assurée l'étanchéité des plafonds des chambres correspondant au rez-de-chaussée. Un logement à l'extrémité du parc, fort petit, mais susceptible d'héberger un ménage sans enfant, devra également être remis en état. Il aura son utilité, ne serait-ce que comme local de passage. Des clôtures ont été, d'autre part, prévues pour empêcher les pupilles dissipés de pénétrer chez les voisins ou d'aller dans la rue. **Le parc devra être remblayé, un jour ou l'autre, les inondations de cette année y ayant atteint 1 m 20 de hauteur, de très jeunes enfants ont failli se noyer.**

Le Foyer de Vouvray est dirigé par M. SUSINI. Son effectif qui était de 130 pupilles au 1er janvier 1957 est tombé à 99 unités au 31 décembre, ce qui a permis de rendre plus aisée la tâche du directeur et des surveillants. Le Foyer a reçu, dans le courant de l'année, cinquante enfants venant d'Indochine et du Foyer supprimé de Rilly. Par contre, 81 de ses pupilles l'ont quitté pour être dispersés dans la Métropole.

Etat sanitaire : L'état sanitaire a été moins bon qu'en 1956. Dix pupilles ont dû subir une intervention chirurgicale. Trois des opérés, arrivés d'Indochine gravement atteints, ont d'ailleurs été affectés au Foyer dans ce but. Ce sont :

1° MADEC (Jean), 10 ans, séquelles de poliomyélite, 3 interventions, résultat incertain.

2° LUTHY (Alexandre), 8 ans, séquelles de poliomyélite, opéré avec succès en février 1957.

3° LAURENT (Pierre), 10 ans, ancienne brûlure, essai de greffes, 9 mois d'hôpital, 4 interventions, malgré cela Pierre ne peut espérer une prochaine guérison. Il est actuellement dans un Hôpital de Paris.

4° SINGER (Louis), 10 ans, ostéomyélite, 1 mois d'hôpital, opéré avec succès.

5° PELLIER (Michel), 8 ans, appendicite, opéré avec succès.

6° HASSELWEILLER (J-Pierre), appendicite aiguë, opéré pendant le séjour en colonie de vacances à Nantes, avec succès.

7° BENDOTTI (P-Marie)

8° JANSELME (René) Phymosis, 4 jours d'hôpital

9° TEISSEIRE (Raymond)

10° SARACENI (Robert)

11° DIONIS (Louis), 10 ans, méningite tuberculeuse, soigné à Tours. Se trouve actuellement guéri dans une maison de Santé pour 3 mois de convalescence.

Une épidémie de teigne a nécessité des soins spéciaux à l'Hôpital Saint-Louis de Paris pour 17 pupilles. Depuis leur retour, le 29 août 1957, aucun cas nouveau ne s'est manifesté. La grippe asiatique a été importée d'Indochine bien avant la vague épidémique de novembre dernier. La majeure partie des garçons furent atteints au mois de mai, après l'arrivée de Saïgon, d'un petit convoi de 7 pupilles. Dans le courant des mois de novembre et décembre, les garçons épargnés au printemps furent atteints à leur tour. Aucune complication n'a été à signaler, sauf pour l'enfant MAZODIER (Charles) qui, parti passer les vacances de Noël chez sa mère à Nantes, prit froid au cours du voyage et contracta un début de pleurite. L'enfant est actuellement soigné dans les meilleures conditions.

Deux visites médicales complètes sont effectuées chaque année par les Services de Santé scolaire (clinique et radio). Ces visites sont indépendantes de celle effectuée tous les ans en juin par le Docteur BOURDET, médecin traitant : la première en mars, la deuxième en novembre. Il a été constaté une augmentation de poids et un développement physique normal. L'examen radio présentait une image thoracique normale chez tous les garçons. Des soins dentaires sont donnés également tous les jeudis à Tours par les Services de l'Assistance médicale gratuite.

Scolarité – Etudes : L'année scolaire 1956-1957, s'est terminée dans de très bonnes conditions. L'esprit d'émulation s'est beaucoup développé dans les classes de l'école communale où les premières places sont détenues par nos pupilles. Grâce à l'aide constante et à la compréhension de M. HUET, Maire de Vouvray, grâce aussi à l'action conjuguée de M. SABLEAUX, Directeur du Groupe scolaire de Vouvray et de M. TARRAIRE, Inspecteur de l'Enseignement primaire, il a été possible, peu après la rentrée scolaire, de transférer dans les locaux de l'Ecole communale à Vouvray, la classe ayant fonctionné jusqu'à ce jour au Foyer. Cette mesure a été accueillie très favorablement par les instituteurs et les pupilles. Le contact permanent avec les enfants de Vouvray donne d'excellents résultats. Les enfants partent joyeusement à l'école; ils en reviennent de même et partagent avec ceux de Vouvray les jeux et les sports. Le transfert de cette classe a permis de réaliser une sérieuse économie, en faisant

prendre à charge par la commune toutes les fournitures scolaires. L'ancienne salle de classe est devenue une salle de jeux avec ping-pong.

Les résultats aux examens sont très bons : Certificat d'Etudes primaires : 4 candidats : 4 reçus. Ecole d'Apprentissage de Tours: 9 candidats : 6 reçus. Entrée en classe de sixième : 2 candidats - 2 reçus. Ecole de Décoration à Tours : 1 candidat : 1 admis. C.A.P. de Plombier : 1 candidat - 1 admis.

Si les études et la scolarité des enfants de 6 à 13 ans se déroulent normalement et ne posent aucun problème, celles des garçons nés en 1943 et 1944, s'avèrent très difficiles. Parmi ces garçons, nombreux sont ceux qui font une année de redoublement. Ce sont pour la plupart des élèves non doués qui ont « traîné » dans les différentes classes, au cours des années précédentes. Cette année de redoublement les fortifiera dans le cours suivi, mais ne leur laisse pas l'espoir, pour la majorité, d'obtenir leur C.E.P. Ils se trouvent donc actuellement dans une passe difficile. Les portes du Centre d'Apprentissage leur sont fermées, le C.E.P. étant exigé. Les tests subis par quelques-uns d'entre eux laissent apparaître un niveau intellectuel ne correspondant pas à leur âge, ni au métier choisi. Ils désirent tous être des mécaniciens, des tourneurs ou des ajusteurs.

Dans le but de réunir le maximum d'indications les concernant, de nombreux contacts ont été pris avec le Directeur de l'Orientation professionnelle de Tours, M. CARRÈRES, qui doit venir « tester » tous nos enfants de 14 et 15 ans à domicile. Faits sur place, ces tests auront l'avantage d'une plus grande efficacité; l'enfant se trouvant dans un décor familier, se livre plus librement. Ces examens auront lieu dans le courant du mois de février 1958.

La dissolution du Foyer de Rilly-sur-Loire motiva l'affectation de 19 pupilles de ce Foyer à Vouvray. Mis à part les pensionnaires du Collège d'Onzain En classe de 6e, et pour qui rien n'a changé dans leur scolarité, il est apparu que celle des autres a été fort négligée. Pour compenser cette arrivée des pupilles de Rilly, 24 pupilles de Vouvray ont été répartis dans des établissements :

- 2 au Foyer de l'Enfant à Kerprat près Guingamp (C. du N.) ;
- 2 à la Maison St-Joseph à Beaupont (Ain) ;
- 2 à l'Orphelinat de Garçons, 11, rue Manceau à Tours (I. et L.) ;
- 2 au Castel Saint-Louis à Ordan (Gers) ;
- 2 au Foyer St-Joseph, 1, avenue de Châlons à Dole (Jura) ;
- 2 à l'Orphelinat St-Victor à Merville (Nord) ;
- 2 à l'Orphelinat de l'Enclos St-François à Montpellier (Hérault) ;
- 2 aux Sœurs de St-Vincent de Paul à Arnèke (Nord) ;
- 2 à l'Orphelinat du St Coeur à Gommerville par St-Romain de Colbosc (S. Maritime) ;
- 2 à l'Orphelinat Recur à Bayonne (Basses Pyrénées) ;
- 2 à l'Etablissement « Cottolengo », 3, place des Pères à St-Etienne (Loire).

Dans le groupe des nouvelles affectations se trouvaient également 4 apprentis retirés des cristalleries de Saint-Louis (M. et M.). Pour ceux-là il a été facile de trouver dans la région de Tours l'emploi qu'ils désiraient et tous donnent entière satisfaction, à l'exception de JACQUIN (Albert) qui, après avoir quitté son premier emploi, désire à nouveau changer et demande à partir aux cristalleries de Baccarat.

Parmi les garçons nouvellement affectés de Rilly, 6 sont dans leur quinzième année et le problème se pose pour eux avec plus d'acuité que pour ceux dont il est fait mention plus haut. En effet : COLLOMP (Louis), né en 1943 ; NGUYÊN-TRONG (Claude), né en 1944 ; NGUYÊN GASTON (Pierre), né en 1943 ; LUCIEN (Robert), né en 1943 ; MOREAU (Joseph), né en 1943. ont été placés en 1956 dans une école de retardés à Ponlevoy (L. et C.). Cet établissement convient bien mieux à leur niveau intellectuel; malheureusement, ils ont fait l'objet d'une mesure disciplinaire. Renvoyés en mai 1957, il a fallu les replacer à l'école primaire depuis cette date. Leur adaptation devient donc très difficile. Suivant des classes où ils se trouvent trop grands et trop âgés, ils en souffrent eux-mêmes et perturbent le travail de leur maître.

Comme il a été dit plus loin, les pensionnaires du Collège d'Onzain s'y plaisent ; sérieux et travailleurs ils sont heureux de revenir à Vouvray le dimanche et aux vacances. En ce qui concerne la discipline au Foyer, tous ces nouveaux se sont pliés facilement et n'ont donné dans ce domaine aucun souci.

Personnel du Foyer : Recevant la nourriture au Foyer, le personnel domestique est stable et donne entière satisfaction. Les caves de Vouvray offrent un salaire sensiblement plus élevé, mais nos employés se considèrent favorisés par l'offre d'avantages en nature. Par contre le recrutement de surveillants qualifiés s'avère difficile et ne donne pas les résultats souhaités. Les jeunes gens qui assurent une fonction de surveillant n'ont pas souvent la valeur requise pour un éducateur.

Deux jeunes gens, de 19 et 20 ans, tous deux moniteurs diplômés de la J.S ont été recommandés par l'Abbé PINAU de Tours. Ces jeunes gens connaissent parfaitement leur métier et semblent s'intéresser beaucoup à leur travail. M. SINOIR, Conseiller technique à l'Education surveillée, leur a longuement parlé et pense qu'ils semblent avoir des dispositions pour le travail demandé. La solution idéale serait d'avoir une équipe de 5 moniteurs au minimum, les pupilles étant divisés en 4 groupes de 23, le cinquième effectuerait le remplacement des moniteurs en repos. Cette équipe demanderait à sa tête un éducateur compétent, auprès duquel des garçons dynamiques et décidés se formeraient peu à peu. Etant donné que nous ne pourrions jamais garder de moniteurs au-delà de trois ans, les nouveaux se formeraient au contact des anciens.

Visites officielles en 1957 : Les rapports avec les autorités locales sont très cordiaux. M. SUSINI a toujours rencontré beaucoup de compréhension de la part de la Préfecture de Tours, de la Mairie de Vouvray, ainsi que de tous les membres du corps enseignant : Inspection académique, Inspection primaire, Ecoles de Vouvray, etc., qui l'ont aidé dans sa tâche.

- Visite de la direction des Services de Santé (mai 1957).
- Visite de M. SINOIR, Conseiller technique à l'Education surveillée. (Visite du plus grand intérêt ayant donné lieu à un examen approfondi de toutes les questions concernant l'Oeuvre et le Foyer).
- Visite de M. CARRÈRES, Directeur de l'Orientation professionnelle de Tours.
- Visite de M. le Secrétaire général de la Préfecture.

1958

Mouvements en 1958 :

Effectif des pupilles :			30 Juin	104	
		1er Janvier	110		
		31 Janvier	108	31 Juillet	93
1er Janvier 1958	110	28 Février	108	30 Septembre	96
31 Décembre 1958	72	31 Mars	107	31 Octobre	73
		30 Avril	105	30 Novembre	73
		31 Mai	104	31 Décembre	72

Deux pupilles en classe de fin d'études doivent partir incessamment dans une Institution du Nord. Ces départs amèneront notre effectif pour l'année 1959 à 57 pupilles. Il n'a pas été tenu compte, dans le présent état, des enfants des Foyers de Tours et Semblançay, ayant séjourné à Vouvray pendant la fermeture de ces Foyers. Leur nombre atteignit 156 pupilles du 3 au 15 Septembre. Ainsi qu'il est aisé de le constater, l'effectif du Foyer de Vouvray a subi au cours de l'année des fluctuations importantes. Il s'est stabilisé à la rentrée scolaire d'octobre et se maintient aux environs de soixante pupilles. Le départ en apprentissage de nombreux garçons âgés de 15 ans a été un grand soulagement. La réduction du nombre des enfants a été bénéfique en tous points. Elle a permis un contact et une action plus efficaces auprès des enfants qui se sentent davantage en famille.

L'élimination des éléments perturbateurs a été tout aussi très importante, les mauvais garçons, ayant une influence néfaste sur leurs camarades, par l'excentricité de leur comportement, de leurs propos et leur mise.

Orientation professionnelle pour 1959 : Quatre pupilles seulement auront à subir cette année les tests d'orientation professionnelle : Duruy Maurice, candidat C.E.P. et 4e Technique, Chanol Paul, candidat au C.E.P. Peyron Georges, candidat C.E.P. Lebadon François, candidat au C.E.P.

Scolarité : La scolarité des pupilles suit un cours normal. Dans les cours élémentaire et moyen où se trouve la majorité de nos garçons (48 élèves) nous avons de très bons éléments qui pourront aisément faire des études secondaires, notamment ceux se trouvant actuellement dans les cours moyens 2ème année et supérieur.

Dans l'ensemble, ils ont de bonnes places aux classements mensuels et trimestriels. Je pense que tous arriveront sans difficultés et dans de bonnes conditions au terme de leurs études primaires.

Personnel enseignant : Nos rapports avec le personnel enseignant sont excellents. M. Morillon, Directeur de l'école de Vouvray est un homme très compétent. Il s'est toujours montré très compréhensif et extrêmement serviable envers nous. Il a accepté sans difficultés de prendre dans son école ceux de nos garçons ayant dépassé la limite d'âge scolaire. C'est également un grand sportif. Il a constitué avec nos garçons des équipes de football qui ont participé à des championnats scolaires où les couleurs de Vouvray ont eu des places de choix : coupe en 1958, bonne place en fin d'année. La rentrée d'Octobre a amené un contingent de jeunes stagiaires enseignants : trois institutrices, un instituteur. Aucun incident n'est à signaler. Ceci tient beaucoup au fait que nos garçons se trouvent disséminés à 6 ou 7 dans les 11 classes que compte le groupe scolaire de Vouvray.

Centre d'Apprentissage de Tours : 5 garçons de 17 ans. Placés en apprentissage en Octobre 1956, ces garçons viennent passer à Vouvray, tous les dimanches et vacances scolaires. Ils préféreraient, et ce serait souhaitable, être affectés d'une manière définitive ou rattachés au Foyer de Tours. Cette solution présenterait de multiples avantages en les plaçant dans un milieu de garçons de leur âge, éviterait le souci onéreux d'aller les chercher et de les raccompagner chaque dimanche, et surtout permettrait de ne rien changer aux habitudes des petits chez qui ils provoquent des perturbations par leurs allées et venues.

Leur apprentissage prendra fin en Juillet 1959, date à laquelle ils auront à passer leur certificat d'aptitude professionnelle.

Collège Moderne d'Onzain : 4 pensionnaires en 1958. Leurs études ne sont guère brillantes. Deux d'entre eux ont été remis dans une classe primaire de C.E.P., malgré cela les résultats à l'examen en Juin 1959 restent incertains. Ils sortent tous les quinze jours. Leur venue au Foyer devient onéreuse et, ces jours-là, l'emploi du temps des samedis et dimanches est consacré à leur déplacement, Vouvray étant distant d'Onzain de 37 kilomètres.

Colonies de vacances 1958 : La dispersion, préconisée par la Direction Générale de la F.O.E.F.I. mise en application l'été dernier, a été une mesure qui a eu une portée et des résultats considérables. Permettant au personnel des Foyers de prendre ses congés en donnant à nos enfants la possibilité de changer de milieu et d'air, nous leur avons offert des vacances qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Etat sanitaire : Bon dans l'ensemble. Hospitalisations à l'hôpital de Clocheville à Tours: 10 dont
Février : AYME Claude, pour appendicite. BERTHAULT Antoine, endocardite rhumatismale.
Mars : BERYL P. Marie, abcès dans la bouche.
Avril : BERNARD François, accident mobylette.
Juin : THOMASSIN Michel, oreillons. DURUY Maurice, oreillons.
Septembre : NIEDZIELSKI Marc, rougeole. HAMIN André, rougeole.
Octobre GARNIER Robert, ablation amygdales. FAIRN René, fracture du bras droit.
Consultations pour rhumes, grippe, etc.: 48, Visites à domicile pour maladies diverses: 21, Soins dentaires à Tours: 59
Avril : Vaccination ou rappel TAB-Anatoxine associé: 87, Visite Santé scolaire Départementale: 87
Mai : Vaccination ou rappel contre la variole: 76
Juin : Visite médicale de départ en colonie de vacances.
Octobre : Visite médicale de la Santé scolaire.
Conclusion : Développement physique normal, augmentation de poids sensible.

Personnel du Foyer : 1er Janvier 1958 : 22 employés, 31 Décembre 1958 : 15 "

Emplois : Direction : 2
Moniteurs : 3, Chauffeur : 1
Cuisine : 3, Lingerie : 2, F. Ttes M. : 3
H. de P. : 1

Ce tableau est celui du personnel au 31 Décembre 1958. La réduction de l'effectif des pupilles a eu pour conséquence la réduction du personnel de service. C'est ainsi que de Juin à Décembre il a été licencié 5 femmes de ménage afin d'alléger les charges déjà si lourdes que représentent les foyers. Mademoiselle Pichon, infirmière, qui avait été engagée en 1954 pour un salaire forfaitaire de 15.000 Fr par mois a été remerciée également.

Nourriture : L'augmentation sans cesse croissante du prix des denrées alimentaires a donné de sérieuses inquiétudes en Septembre et Octobre, certains produits ayant augmenté de 30 à 50 %. Le réajustement intervenu le 1er Décembre portant de 250 à 300 Fr l'allocation journalière pour la nourriture a permis d'améliorer les menus. Avec cette somme qui représente pour le Foyer 21.000 Fr par jour, la direction nourrit convenablement les pupilles.

En cette fin d'année le Foyer donne une bonne impression de calme et de bien-être. Les enfants sont très détendus et confiants. Ils font réellement de gros efforts pour bien faire. C'est, pour une grande part, la réduction du nombre, qui a permis de mettre en bonne voie ce travail si délicat qu'est l'éducation d'enfants. Un foyer de 50 pupilles, encadrés par deux moniteurs, serait le Foyer idéal, si des considérations pécuniaires n'intervenaient pas, mais les résultats positifs justifieraient le sacrifice financier.

I. - PUPILLES

Comme l'année dernière, en 1959 les mouvements d'enfants ont été nombreux et importants.

Néanmoins, l'effectif principal de base a été de 72 garçons de janvier à octobre et de 58 depuis le mois d'octobre au 31 décembre.

Il est arrivé du Vietnam trois convois avec au total 42 garçons. Trois d'entre eux ont été affectés au Foyer de Vouvray pour des raisons de scolarité. Les nouveaux arrivants n'ont fait au Foyer qu'un court séjour. Ils ont été dirigés sur le lieu de leur affectation dès que celle-ci a été obtenue et un équipement complet leur a été attribué.

Dès leur arrivée, tous ces enfants sont soumis à un examen médical. Sauf de rares exceptions, tous sont bien portants et supportent parfaitement le changement de climat.

En ce qui concerne les garçons du Foyer, la stabilisation et surtout la réduction de l'effectif confirment nos espoirs de 1958. Notre action auprès d'eux est plus efficace et plus directe.

L'arrivée et le séjour des nouveaux n'affectent en aucune manière la vie des « sédentaires », bien au contraire ! Ceux-ci s'occupent des nouveaux dès leur arrivée et facilitent leur adaptation en les guidant ou en leur rendant de menus services.

Vouvray

Classe de sixième Moderne 9 candidats, 7 admis

GIREAU (Jérôme)	Admis
MARC (Jean)	Admis
RoBIN (Gabriel)	Admis
VIALE (Michel)	Admis
SANCHEZ (René)	Admis 2e session
MAURICE (Jacques)	Admis
DYREIT (André)	Non admis

Onzain

GARNIER (Paul)	Admis
COULET(J.Paul)	Admis

Vouvray

Certificat d'Etudes Primaires. . 10 candidats, 7 admis

BERYL (Pierre Marie)	Admis
COTTE (Roger)	Non admis
CHANOL (Paul)	Admis
DURUY (Maurice)	Admis
HASSELSWEILLER (Paul)	Admis
LEBADON (François)	Non admis
MEDRANO (René)	Admis
PEYRON (Georges)	Non admis
PAUL (Robert)	Admis
SINEUX (Paul)	Admis

Certificat d'Aptitude Professionnelle:« Section Fer-Chaudronnerie »

BALARD (Antoine)	Non admis
MEDRANO (Julien)	Admis

MAGNIN (Francis) Admis
RUPPALLEY (Daniel) Admis
V ACCHIER (Paul) Admis

Examen d'Entrée dans une Classe de 4e Technique
DURUY (Maurice) Admis

Examen du BEPC (Classe de 3e M. Collège d'ONZAIN)
CHAPUIS (Roger) ...Non admis

Tous les élèves montent de classe (primaire et secondaire) à l'exception de l'enfant NICOLI Patrick qui redouble la classe de Cours élémentaire première année.

Dans l'ensemble, les études ont donc donné des résultats satisfaisants.

Le jeune BALARD (Antoine) s'étant fracturé une jambe n'a pu se présenter à l'examen du C.A.P. que ses professeurs espéraient lui faire passer avec succès. Une seule session étant prévue pour cet examen, nous avons obtenu le placement de cet élève dans une classe de « seconde » au Collège Technique Paul Louis Courier à Tours. BALARD pourra ainsi tenter d'obtenir le brevet industriel en 1961 ou présenter sa candidature à la session de juin 1960 pour l'obtention d'un C.A.P.

Daniel RUPPALEY qui a suivi pendant trois années les Cours au Centre d'Apprentissage de Tours en qualité de « chaudronnier-fer » a passé avec succès les épreuves du CAP. A la suite de ce succès, nous avons demandé un placement à la Régie Nationale des Usines Renault et aux Etablissements Citroën. Mais Daniel RUPALLEY ayant perdu un œil étant enfant, sa candidature n'a pu être retenue. Il est encore au Foyer de Vouvray où il essaie de se rendre utile en aidant aux différents travaux en attendant qu'une solution intervienne.

CHAPUIS (Roger), élève de 3e au Collège Moderne d'Onzain et candidat à l'examen du B.E.P.C. qu'il a passé sans succès, a quitté le collège à destination de Vouvray et n'a pas regagné le Foyer. Les recherches effectuées sont demeurées infructueuses. Nous avons cru pendant longtemps que, déçu par son échec, il s'était livré à un acte désespéré, mais il paraît qu'il se serait réfugié à Paris où il bénéficierait d'appuis matériels lui permettant de vivre. La gendarmerie alertée n'a cependant pu le retrouver.

GARNIER (Robert), qui est pour 1959-1960 le seul pensionnaire du Collège d'Onzain, est sérieux et restera dans cet Etablissement jusqu'à l'obtention de son B.E.P.C.I. en 1961.

APPRENTIS NON REMUNERES ET OUVRIERS

de Janvier à Octobre

MONFRED (Georges)	Apprenti Boulanger à Tours
GUIDICELLI (Jean)	Cuisinier à Tours
GUERIN (René)	Serveur de restaurant
BERNARD (François)	Cuisinier à Tours
FAQUIN (Jacques)	Ouvrier ajusteur
MESNARD (Gilbert)	Serveur restaurant
PALAZZI (Pierre)	Transporteur depuis octobre 1959

Généralement peu doués, les apprentis placés chez des particuliers ne donnent pas de brillants résultats. Il est à craindre que ceux qui se présenteront au CAP en 1960 n'échouent.

MONFRED (Georges), ancien apprenti des Cristalleries de Saint Louis et retiré de cet Etablissement en novembre 1957, a été placé sur sa demande en apprentissage de Boulanger-Pâtissier. Il a paru s'intéresser à ce métier pendant quelque temps, mais depuis novembre 1959, il fait ce travail avec une bien moins grande ardeur et manifeste le désir de contracter un engagement dans l'Armée. Après le CAP qui doit être passé en novembre 1960 (dont le résultat est très aléatoire) il serait souhaitable que

MONFRED contracte l'engagement désiré.

GUIDICELLI (Jean) a travaillé de manière satisfaisante jusqu'au 12 novembre dernier. A cette date, il a été renvoyé avec un autre camarade et nous l'avons placé à Villefranche de Rouergue (Aveyron) avec un contrat d'apprentissage de trois années.

GUERIN (René) termine en 1960 un apprentissage de serveur-restaurant à Tours. Garçon sérieux et travailleur.

BERNARD (François) s'est fait renvoyer des endroits où il a été placé d'une manière constante. Il a pu être placé dans un Centre d'Observation à Donzenac (Corrèze).

PAQUIN (Jacques) a été rattaché au Foyer de Vouvray en juin 1957. Ouvrier à l'Usine Safety à la Membrolle (I et L) il a toujours donné entière satisfaction. Mais son travail éloigné de Tours, mal rétribué et offrant de multiples inconvénients de logement et de pension, PAQUIN a préféré contracter un engagement dans les troupes Coloniales. Son départ est prévu pour le 5 janvier. Ayant suivi des cours jusqu'à la classe de 3e technique, il pourra, s'il le désire, faire une bonne carrière dans l'armée.

MESNARD (Gilbert), apprenti serveur à l'Hôtel de l'Univers à Tours, rétribué à raison de 30.000 Fr par mois, logé, nourri, blanchi, n'est plus à la charge matérielle de la F.O.E.F.I.

PALAZZI (Pierre) : envoyé à Vouvray le 1er octobre 1959, a été placé en qualité d'apprenti aux Etablissements Riverain et Co à Tours où il désire apprendre le métier de transporteur.

MILLET (André), renvoyé de l'Ecole des Enfants de Troupes d'Autun pour inaptitude physique, se trouve depuis le 1er octobre dans un Centre de Formation Professionnelle à Olivet (Loiret). Il y apprend le métier d'ajusteur. Le stage prendra fin le 30 mars. C'est un bon élément.

DIVY (Stanislas) est à Vouvray depuis peu de temps. Renvoyé du Centre d'Apprentissage où il était pourtant depuis deux ans. Son placement dans un centre d'observation relevant du Ministère de la Justice est prévu pour début 60.

Apprentis à charge le 31-12-1959 :

MONFRED (Georges)

PALAZZI (Pierre)

GUERIN (René)

MILLET (André)

DIVY (Stanislas) (en instance)

RUPALIEY (Daniel) (en instance)

ORIENTATION PROFESSIONNELLE 1959 et 1960

Le Centre d'Orientation Professionnelle de Tours a examiné 11 pupilles qui ont été placés en septembre 1959 dans différents Centres d'apprentissage laïcs ou privés.

PUPILLES EXAMINES LE 17 MARS 1959

BERYL (Pierre), C.A. annexe Enp à Oyonnax (Ain).

COTTE (Roger), Centre d'Apprentissage de Langonnet (Morbihan).

DESJARDIN (André), Centre d'Apprentissage de Langonnet (Morbihan).

CHANOL (Paul), Centre d'Apprentissage des Orphelins Apprentis d'Auteuil.

SINEUX (Paul), Centre d'Apprentissage des Orphelins Apprentis d'Auteuil.

PAUL (Robert), Orphelins Apprentis d'Auteuil à Blanquefort.

MEDRANO (René), Centre d'Apprentissage Public de Pont Saint Pierre (Eure).

HASSELSWEILLER (Paul), Centre d'Apprentissage Public de Pont Saint Pierre (Eure).

PEYRON (Georges), Centre des Bateliers du Rhin à Strasbourg.

LEBADON (François) Centre d'Apprentissage de Bains les Bains.

DURUY (Maurice), placé en classe de 4e Tech. Foyer de Tours.

Dans le courant du premier trimestre 1960, 10 autres pupilles devront passer les tests d'orientation mais le niveau scolaire en 1960 est très bas, un seul sera présenté à l'examen du C.E.P.

Il ne nous sera pas possible d'envisager le placement de certains enfants tels que MORLAN (Daniel),

DAVID (Raymond), DELAIR (Joseph) qui de très petite taille, très peu développés du point de vue scolaire devront poursuivre pendant une année encore les cours de l'école primaire de Vouvray. Le Directeur est d'accord pour faciliter leur admission à la rentrée scolaire 1960-61.

PUPILLES DEVANT PASSER LES TESTS EN 1960

Né en 1945

AIME (Henri) - Placement à prévoir.

MOREAU (Henri),

FOURNIE (Philippe),

DELAIR (Joseph) - Devrait rester à Vouvray un an.

DAVID (Raymond).

Né en 1946

MALEY (Daniel) - Placement à prévoir.

DUPYRE (Marcel).

MAURILLE (Raphaël) - Succès probable en 1961 au C.E.P.

MORLAN (Daniel) - Pourrait faire encore un an

NEUGEL (J-Paul) - Placement à prévoir.

PIERRE (Jacques).

RIVERA (André) - En classe de 6e Vouvray.

CLASSE DE SIXIEME MODERNE A VOUVRAY

Fonctionne à Vouvray depuis le 15 septembre 1959. Il est prévu que chaque année il sera procédé à l'ouverture des classes supérieures jusqu'à la troisième, classe de préparation au B.E.P.C.

Quatre élèves du Foyer sont inscrits dans cette classe :

MAURICE (Jacques), pupille du Foyer ;

GARNIER (Paul), venant du Collège d'Onzain ;

THOMAS (Romain), venant du Foyer de Semblançay ;

RIVERA (André), arrivé du Viêt-Nam en août 1959.

INSTRUCTION RELIGIEUSE COMMUNION - BAPTEME

Le Curé de la paroisse de Vouvray est aumônier du Foyer. La communion solennelle a eu lieu le 17 mai. 25 pupilles participaient et prenaient part à cette cérémonie.

Liste des enfants ayant fait la communion solennelle en 1959

BATZ (Fernand),

BUI-VAN-LAM (Alain),

CHANOL (Paul),

COULET (Jean-Paul),

DAVID (Raymond),

DEMOLLIENS (Christian),

DYREIT (André),

FRAGOLA (J-Pierre),

GIREAU (Jérôme),

HASSELSWEILLER (Paul).

JULES (François),

LEBADON (François),

LEMARIEY (Roger),

MARIDAUX (Jean

MARC (Jean),

MAURICE (Jacques),

PAUL (Daniel),

PHILIPPE (André-Robert),

POULLE (M.-A.-G.),

ROBIN (Gabriel),

SANCHEZ (René)

SAUVAGE (Jean),

SIMONOT (François),

URBANECK (J.-Pierre),

VIALE (Michel),

Confirmation par l'Archevêque de Tours le 13 juin 1959

BATZ (Fernand), LEMARIEY (Roger),
BAUER (Willy), LANGLOIS (Alain),
CHANOL (Paul), MARIDAU (Jean),
DAVID (Raymond), PAUL (Daniel),
DESJARDINS (André), POILANE (Jean),
FAIRN (René), ROBIN (Gabriel),
GABOU (Edouard), SARACENI (Robert),
GUILLON (A.-Michel), VOISIN (Antoine),
HASSELSWEILLER (Paul), DEMOLLIENS (Christian).
LEBADON (François),

Ont été baptisés le 16 mai 1959

LAJUS (Raymond), GABOU (Edouard),
POILANE (Jean), VOISIN (Antoine).

COLONIES DE VACANCES

Organisées selon le même principe qu'en 1958, elles furent, cette année, bouleversées par une épidémie d'oreillons qui s'est déclarée au Foyer de Vouvray. Tous les départs en colonie furent donc annulés et les séjours décommandés. 19 pupilles furent atteints par l'épidémie et différentes mesures durent être prises concernant les activités et déplacements de nos enfants.

Il est évidemment fort regrettable que cette épidémie ait sévi pendant les grandes vacances scolaires car elle a privé les garçons du Foyer des colonies qu'ils apprécient et qui font beaucoup de bien à tous les points de vue.

ETAT SANITAIRE

Pupilles hospitalisés dans le courant de l'année: 8

DATES	HOSPITALISATIONS	OBSERVATIONS
8 juin	COTTE (Roger)	Opération appendicite : 10 jours
7 juin	BALLARD (Antoine)	Fracture jambe droite : 3 jours
26 août	VITET (Pierre)	Traumatisme crânien : 4 jours
25 juin	DUCHATEAU (Michel)	Oreillons : 15 jours
29 juin	THUILLIEZ (Maurice)	Oreillons : 15 jours
8 juillet	MORLAN (Daniel)	Oreillons : 15 jours
10 juillet	AUMONT (Henri)	Oreillons : 15 jours

Malgré un isolement rapide, l'épidémie d'oreillons a pris très rapidement beaucoup d'ampleur, nous avons ainsi soigné à domicile :

FEROT (Jean), COMPTE (Victor),
V ALLY (Yves), DUCHATEAU (Michel),
LAYE (Charles), VOISIN (Antoine),
MARIDAU (Jean), POULLE (Gilbert),
LANGLOIS (Alain), VIALE (Michel),
DAVID (Raymond), VACCHIER (Paul).

L'épidémie a pris fin début septembre. La rentrée scolaire a pu se faire sans incidents, Pas un seul cas de maladie à signaler depuis cette date.

Le 19 mai 1959 : Visite Médicale de l'Hygiène scolaire.

Le 6 octobre 1959 : Visite Médicale de l'Hygiène scolaire.

Ces visites médicales comportent un examen clinique et radio, pose du timbre tuberculinique, vérification de l'acuité visuelle, surveillance du poids et de la taille.

Les soins dentaires sont assurés par M. ROCHAIS, Chirurgien dentiste agréé par l'Assistance Médicale Gratuite. 32 pupilles ont été soignés cette année. L'épidémie d'oreillons mise à part, la santé des pupilles a été bonne ; développement normal et augmentation régulière du poids.

PERSONNEL EMPLOYE AU FOYER

Le personnel comprenait un effectif de 15 personnes le 1er janvier 1959. Il a été ramené à 12 le 31 décembre. Sa répartition est la suivante :

Direction	2		
Moniteurs	2	H. de peine	1
Chauffeur	1	Lingerie	2
Cuisine	2	Femmes Ttes Mains	2

Il faut noter une constatation importante: la stabilisation concernant les moniteurs. M. Josso, parti sous les drapeaux le 1er octobre, n'a pas été remplacé. Les moniteurs sont remplacés le jour de leur repos hebdomadaire par M. PLED, chauffeur-moniteur.

Le mariage de M. TARTIVEL avec Mademoiselle Manique FESNEAU a eu lieu au Foyer le 22 juin 1959. M. et Mme TARTIVEL occupent une chambre au Foyer. Ils nous sont très précieux et nous rendent de grands services par leur dévouement au travail et leur attachement aux enfants.

Le 31 octobre M. FARDEAU a été licencié en conséquence de la réduction de l'effectif des pupilles. Mais M. FARDEAU a pu trouver du travail au Foyer de Tours, dès le 7 novembre engagé par M. MORANGE, Directeur de ce Foyer.

Mme HERVE a été licenciée le 30 novembre. Elle figure néanmoins sur le livre des salaires et assure le remplacement du Chef-Cuisinier une fois par semaine le jour de son repos hebdomadaire.

ALIMENTATION DES PUPILLES

L'allocation de nourriture étant de 300 francs par personne nourrie au Foyer est suffisante pour permettre la constitution de menus convenables, comportant de la viande tous les jours sauf le vendredi, viande également le soir, trois fois par semaine. Les desserts sont très onéreux, les fruits sont vendus très chers, aussi faut-il, pour ne pas dépasser les crédits alloués, compenser avec des laitages, des compotes, de la confiture, etc.

EQUIPEMENT ET TROUSSEAUX

Il a été dépensé dans le courant de l'année 1959 la somme de :

2.340.919 francs, pour l'équipement des pupilles. Cette somme représente presque exclusivement les dépenses d'équipement des pupilles arrivés du Viêt-Nam, et les garçons partis en octobre dans les centres d'apprentissage. Au total 70 pupilles ont quitté le Foyer avec des trousseaux entièrement reconstitués, le prix de revient d'un trousseau serait donc de l'ordre de 26.000 francs par enfant. Encore faut-il tenir compte du fait que les draps et couvertures ont été prélevés sur les stocks existants provenant des Foyers de Rilly et des Sablons. Ces stocks viennent d'ailleurs à épuisement. Il faut prévoir, si des convois de pupilles nous parviennent à nouveau, une dépense supplémentaire de 14.000 francs par enfant.

CAMIONNETTE ET DEPLACEMENTS

La camionnette a assuré une grande partie des déplacements d'enfants. Toutes les missions sont assurées par M. PLED, chauffeur.

Ce dernier a eu un accident très grave le 23-9-59. Il avait conduit cinq pupilles au Centre d'Apprentissage de LANGONNET (Finistère).

ETAT DES BATIMENTS

L'état des bâtiments nécessite la mise en œuvre de travaux plus ou moins urgents.

Le circuit d'alimentation d'eau est en mauvais état ainsi que le circuit électrique. D'importantes fissures sont apparues dans la partie est du bâtiment principal. Un architecte consulté a certifié qu'aucun danger immédiat ne menace cette partie de l'immeuble mais que des réparations seraient à envisager dans l'avenir. Des « témoins » ont été placés dans ces fissures afin d'en déterminer l'importance et surveiller l'évolution. Un enduit au ciment a été passé sur la partie extérieure de cette façade pour la protéger de

l'humidité et de la pluie.

La pose de linoléums s'est révélée indispensable dans toutes les pièces des 1er et deuxième étages. En effet les plafonds des chambres sont très éprouvés. Ils sont fissurés en de nombreux endroits, le plâtre menace de tomber. Le linoléum isolera les plafonds et protégera les parquets dont l'entretien sera facilité.

La plonge de la cuisine est trouée et doit être remplacée incessamment.

Le moteur qui actionne la chambre froide devra être remplacé dans le courant de l'année 1960.

TRAVAUX EFFECTUES EN 1959

L'entretien de la peinture a été assuré de manière satisfaisante. Les moniteurs auxquels se sont joints des pupilles ont refait la peinture de toutes les chambres du 1er étage. Si ce travail n'est pas parfait, il a le gros avantage de rendre les locaux propres à peu de frais.

Dans l'infirmerie qui comprenait deux chambres, la cloison de séparation a été abattue. Les peintures et le sol ont été refaits.

Le bureau du Directeur a été également remis en état par les moniteurs. Des papiers neufs ont été posés, le parquet a été raboté.

L'installation électrique des chambres du 2ème étage a été entièrement remise à neuf par une main d'œuvre spécialisée. Des tubes fluorescents ont été posés. Dans cette partie du bâtiment non chauffée, la pose de deux radiateurs, la démolition de deux cloisons, ont permis de mettre en service un dortoir de 14 places. Mais de nombreux travaux restent encore à faire si les crédits de la F.O.E.F.I. le permettent.

VISITES OFFICIELLES

Très peu de visites officielles cette année, hors celles des services de sécurité, d'hygiène et de santé, concernant les collectivités.

Le 17 mars : Visite de M. l'Inspecteur Départemental du Travail et de la main-d'œuvre d'Indre-et-Loire.

Le 19 juin : Inspection des locaux par le Commandant GAUTHIER des Services de Sécurité contre l'incendie.

ACTIVITES DIVERSES - SPORTIVES - RECREATIVES

Football scolaire, qui nous a valu une excellente place en championnat scolaire.

Voyages scolaires organisés par la coopérative scolaire de Vouvray comprenant un voyage de 3 jours au Mont St Michel et Saint Malo, avec visite de la ville de Fougères à l'aller et de Rennes au retour. Invitation par la ville de Tours d'assister à des séances récréatives : cirques, ballets, et autres manifestations locales...

En fin d'année, pour les fêtes de Noël, un groupe de militaires américains, stationné en France, a offert une importante somme d'argent (111.000 Fr) et toutes sortes de friandises et jouets. Cet argent, joint aux dons des fournisseurs, a permis l'achat d'un poste de télévision qui fait la grande joie des pupilles.

CONCLUSION

Pour conclure, on peut dire que des progrès très sensibles sont à noter. Progrès concernant aussi bien le travail scolaire que la conduite et l'état d'esprit qui est actuellement très bon. Les relations avec les habitants de Vouvray sont excellentes. Les progrès en langue française sont importants aussi.

L'année 1959 s'est terminée dans une atmosphère de gaieté et de joie. Les enfants sont confiants et ouverts.

Il est aisé de constater que les mouvements de pupilles ont été, cette année, plus importants qu'en 1959. L'effectif le plus élevé a été enregistré le 2 septembre avec 146 pensionnaires.

Ces mouvements sont justifiés, d'une part, par l'arrivée de 6 convois en provenance du Vietnam, d'autre part, par les vacances scolaires qui ramènent des pupilles se trouvant dans des établissements fermant aux périodes de vacances.

Les convois ont amené au Foyer de Vouvray 92 pupilles garçons et une fille (50 pupilles de plus qu'en 1959).

Un assez grand nombre de nouveaux arrivants ignorent le français. Si ce handicap ne présente que des difficultés mineures pour les plus jeunes, il pose un assez grave problème pour les adolescents de 12-14 ans.

En effet, une longue période leur est nécessaire pour s'adapter à leur nouveau milieu. Il leur faut six mois pour parvenir à comprendre le français, un an pour l'exprimer convenablement. Cette perte de temps se répercute dangereusement sur leur scolarité laquelle reste incomplète. La limite d'âge scolaire intervient avant qu'ils aient pu se mettre au niveau des classes de fin d'études primaires.

Sept pupilles dans ce cas sont restés au Foyer de Vouvray. Quatre sont âgés de 13 et 14 ans. Ils devront quitter le Foyer au moment où la scolarité prend un cours normal, où des progrès sont réalisés dans tous les domaines. Leur formation sera insuffisante pour permettre l'admission dans un centre d'apprentissage. Il sera donc nécessaire ou qu'ils fassent une année supplémentaire à l'école primaire afin d'améliorer leurs connaissances ou qu'ils soient placés chez des particuliers en leur donnant la possibilité de suivre des cours pour arriver au niveau du C.E.P.

Les plus jeunes (5-8 ans) s'adaptent mieux et dans des délais plus courts. Trois garçons arrivés en début d'année ne sachant pas un mot de français, le parlent couramment à l'heure actuelle et ont été placés à la rentrée scolaire dans des classes de leur âge.

ETUDES – SCOLARITE

Résultats aux examens :

Certificat d'Etudes Primaires : 2 candidats :

BONIFACI (Siméon) Admis

MALEY (Daniel) Admis

Examen d'entrée en classe de 5ème Enseignement technique :

1 candidat : MALEY (Daniel) Non-Admis

Examen d'entrée en classe de 3ème Moderne :

Préparation au B.E.P.C. : 2 candidats :

GARNIER (Robert) Admis

DUROUSSEAU DE COULGEANS (Paul) Admis

Admis en classe de 5e Moderne à Vouvray :

GARNIER (Paul) Cours Complémentaire

MAURICE (Jacques) -

RIVERA (André) -

THOMAS (Alexandre) -

LAYE (Charles) Admis

Cet élève a été placé en qualité de pensionnaire au Lycée d'Aurillac (Cantal).

Tous les élèves sont admis dans la classe supérieure.

Le niveau scolaire moyen est bas par rapport à l'âge des garçons dans les classes primaires seulement. Les résultats aux examens sont bons mais le nombre des candidats est très peu élevé. Seuls deux

pupilles ont été présentés au C.E.P. sur 12 pupilles en âge de passer cet examen. La formation étant insuffisante pour qu'il fût passé avec des chances de succès, (le cas de ces garçons a été signalé dans les pages précédentes).

A la fin de l'année scolaire en cours 4 pupilles seront candidats à l'examen d'entrée en classe de sixième.

Orientation professionnelle :

Pupilles

Tests du 28 mars 12

Tests du 20 décembre 25

Sujets examinés 37

L'examen du 28 mars a été passé en vue de placements éventuels pour la rentrée scolaire de septembre :

1	AIME (Henri)	CM2
2	CERAN (Pierre)	CM1
3	DAVID (Raymond)	CS
4	DELAIR (Joseph)	CM2
5	DUPYRE (Marcel)	CS
6	FOURNIE (Philippe)	CM 2
7	MOREAU (Henri)	CS
8	MORLAN (Daniel)	CM2
9	MAURILLE (Raphaël)	CS
10	MALEY(Daniel)	FE2 (C.E.P.)
11	NEUGEL (Jean-Paul)	FE 1
12	PIERRE (Jacques)	FE1

Placements obtenus pour le 15 septembre :

1	AIME (Henri)	Centre d'Apprentissage de Gisors (Eure).
2	DELAIR (Joseph)	Orphelinat de Blanquefort (Gironde).
3	DUPYRE (Marcel)	Céramique de Ste Radegonde (Foyer de Tours).
4	FOURNIE (Philippe)	Institution du Bon Secours (Fontenay s/B).
5	MOREAU (Henri)	Foyer de Jeunes à Valenciennes (Nord).
6	NEUGEL (J. Paul)	Foyer de Jeunes à Valenciennes (Nord).
7	MORLAN (Daniel)	Orphelinat de Langonnet (Morbihan).
8	MAURILLE (Rphl)	Orphelinat de Fournes en Weppes (P. de C.)
9	BONIFACI (Simeon)	Centre d'Apprentissage de Tours (Foyer)
10	MALEY (Daniel)	Institution St-Etienne Chinon (I. et L.).
11	LOMARIL (Roger)	Traitement orthophonique à Tours.

Font une année supplémentaire de classe à Vouvray :

1	CERAN (Pierre)	Pour améliorer ses connaissances scolaires.
2	PIERRE (Jacques)	En vue d'examen au C.E.P. en juin 1961.
3	DAVID (Raymond)	En vue d'examen au C.E.P. en juin 1961.
4	DEYMARD (Albert)	En vue d'examen au C.E.P. en juin 1961,

Tests du 20 décembre 1960 :

Ces tests ont été passés en avance sur les autres années pour permettre la recherche du placement après étude et résultats de ces tests.

Epreuves collectives le 12 décembre :

Epreuves individuelles le 20 décembre :

Pupilles examinés :

1 BATZ (Fernand),	14 MEDRANO (Elime),
2 BERTHAUD (Henri),	15 MOUREAU (Louis Jacques),
3 BUI-VAN-LAM (Alain).	16 PAUL (Daniel),
4 DEMOLLIENS (Christian),	17 PHILIPPE (André Robert),
5 DEYMARD (Albert),	18 POULLE (Gilbert),
6 DIONIS (Louis),	19 SAUVAGE (Jean),
7 DONEE (Paul),	20 SIMONOT (François),
8 DYREIT (André).	21 URBANECK (J. Pierre),
9 FRAGOLA (J. Pierre),	22 VIDEAU (Georges),
10 JULES (François),	23 CERAN (Pierre),
11 LEMARIEY (Roger),	24 PIERRE (Jacques),
12 LOAIQUE (Maurice),	25 DAVID (Raymond).
13 MARIDAUX (Jean),	

Pupilles dont le placement doit être prévu dès le début de 1961:

- 1 DONZE (Paul), Candidat au C.E.P. en 1961, succès probable.
- 2 DYREIT (André), Candidat au C.E.P. en 1961, succès probable.
- 3 PIERRE (Jacques), Candidat au C.E.P. en 1961, succès incertain.
- 4 DEYMARD (Albert), Candidat au C.E.P. en 1961, succès probable.
- 5 DAVID (Raymond), Candidat au C.E.P. en 1961, succès probable.

Les élèves atteignant la limite d'âge scolaire sont ceux qui auront 14 ans révolus le 15 septembre 1961. Ces garçons, sauf dérogation, doivent être retirés de l'école primaire en juin. On sait que ces dérogations sont possibles. Elles sont accordées, souvent suggérées, par le Directeur de l'école de Vouvray qui accepte de prendre pour 1961-62, les pupilles dont la scolarité est à peu près normale, ayant des chances de succès à l'examen du C.E.P.

Les tests d'O.P. conseillent une année supplémentaire de classe à tous les garçons examinés, à l'exception bien sûr des candidats au C.E.P. et des garçons âgés de plus de 15 ans.

Néanmoins s'imposera le placement dès 1961 de quelques garçons qui ne retireront aucun bénéfice d'un séjour supplémentaire en classe, étant incapable de suivre, non pas à cause d'une scolarité perturbée, mais d'insuffisance intellectuelle.

Il s'agit de :

- BATZ (Fernand), arrivé en 1954, en CM 1
- LEMARIEY (Roger), arrivé en 1954, en CM 1
- POULLE (Gilbert), arrivé en 1954, en CM 1

APPRENTISSAGE - OUVRIERS A TOURS

Apprentis en instance en janvier 1960 :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| 1 PAQUIN (Jacques), | 4 NORAC (Félix), |
| 2 MILLET (André), | 5 DIVY (Stanislas), |
| 3 RUPALLEY (Daniel), | 6 PALAZZI (Pierre). |

Ouvriers et apprentis placés à Tours :

1 MONFRED (Georges), Boulanger à La Riche près Tours.

2 GUERIN (René), Serveur-Restaurant à Tours.

3 MESNARD (Gilbert), Serveur-Restaurant à Tours.

4 GUIDICELLI (Jean), Cuisinier à Villefranche de Rouergue.

Tous les apprentis en instance ont été placés en cours d'année et semblent donner satisfaction. Les ouvriers ne figurent que pour mémoire car ils ne sont plus à la charge matérielle de la F.O.E.F.I. Même ceux qui sont encore en apprentissage perçoivent une rémunération leur permettant d'organiser leur budget à leur convenance.

Apprentis placés en cours d'année :

PAQUIN (Jacques), a contracté un engagement dans l'Armée de Terre pour une durée de 5 ans.

MILLET (André), a été placé au Foyer des Jeunes, 5, place du Cardinal Touchet à Orléans. Il n'a pu travailler comme il l'espérait étant tombé malade. Il souffre d'un ulcère de l'estomac qui a été opéré en juillet.

RUPALLEY (Daniel), a trouvé du travail en qualité de "serveur" à l'Auberge du Cheval Blanc à la Chartres-sur-le-Loir. Employé le 5 juin, il est payé en fonction de la recette journalière de cet établissement et gagne 600 NF par mois. Il se trouve à la tête d'une somme de 4.000 NF qu'il a placée à la Caisse d'Epargne.

NORAC (Félix), a été placé au Centre de Formation Professionnelle Accélérée de Veigné (I et L) en qualité de plombier-zingueur, le 6 juillet. Son stage prendra fin le 30 mars 1961.

DIVY (Stanislas), placé par la F.O.E.F.I. dans un Centre d'Observation à Longueuil-Annel.

PALAZZI (Pierre), après un stage de 9 mois en qualité de Manutentionnaire, se trouve en instance au Foyer depuis le 15 septembre. On cherche à son intention un placement dans un hôpital en qualité de garçon de salle, qui correspondrait aux désirs de ce pupille.

Ouvriers et apprentis rémunérés:

MONFRED (Georges), a terminé l'apprentissage du métier de Boulanger-Pâtissier, le 30 novembre. Il a été reçu à l'examen du Certificat d'Aptitude Professionnelle en juillet. Le gérant de la Boulangerie où il est employé envisage de le conserver à son service en qualité d'Ouvrier Boulanger. Ce garçon est sérieux et travailleur,

MESNARD (Gilbert), qui est employé au Restaurant La Touraine à l'Hôtel de l'Univers à Tours, n'est plus à la charge de la F.O.E.F.I. depuis 1959.

GUÉRIN (René), a terminé l'apprentissage de garçon de restaurant dans de très bonnes conditions. A été reçu à l'examen du C.A.P. Son employeur actuel cherche à le placer dans un Etablissement de luxe, à Paris ou à Londres.

GUIDICELLI (Jean), a encore une année à faire pour terminer l'apprentissage de cuisinier interrompu puis repris en 1959. Il semble bien se conduire.

COMMUNION SOLENNELLE - BAPTEMES - INSTRUCTION RELIGIEUSE

Pupilles ayant fait la Communion Solennelle en 1960

1	BAUER (Willy),	8	MOREAU (Henri),
2	CERAN (Pierre),	9	NEUGEL (Jean-Paul),
3	DIONIS (Louis),	10	RIQUET (Henri),
4	FAIRN (René),	11	RIVERA (André)
5	FEROT (Jean),	12	VALLY (Yves),
6	GUILLON (Michel),	13	VOISIN (Antoine)
7	LAYE (Charles),	14	YVON (Bernard).

Tous les enfants ayant fait la Communion en 1959 ont suivi une année de cours religieux et fait la deuxième communion.

Les cours de catéchisme ont lieu tous les jeudis à 15 heures.

COLONIES DE VACANCES

13 colonies de vacances, dont le Siège est dans le département d'Indre et Loire où les départements limitrophes ont absorbé les 58 pupilles que comptait le Foyer de Vouvray au mois de Juillet. Elles se sont déroulées dans d'excellentes conditions et ont été profitables aux enfants. Indépendamment des bienfaits que ces séjours apportent à nos pupilles, les colonies de vacances permettent la fermeture des Foyers pour un mois, (Période des congés payés du personnel). La période critique se situe entre le 1er et le 15 juillet et le 1er et le 15 septembre. Entre ces dates le Foyer doit recevoir tous les enfants isolés, nombreux et de tous âges.

ETAT SANITAIRE

Pupilles hospitalisés dans le courant de l'année

Janvier : DEMOLLIENS (Christian), pour typhoïde.

Février : LABATUT (Marcel), pour occlusion intestinale.

Juin : LABATUT (Joseph), pour appendicite.

Juillet : NEUGEL (Jean-Paul), furonculose.

Consultations à domicile 33

Soins dentaires 52

Visites médicales

10 février : Service de l'Hygiène Scolaire : Radio, pose du timbre tuberculinique, visite clinique, pesée, mensurations.

16 octobre : Nouvelle visite de l'Hygiène scolaire.

20 mai : Visite médicale du personnel du Foyer par les Services de la Médecine du Travail.

16 décembre : Visite médicale du personnel du Foyer par les Services de l'Hygiène scolaire.

Radiographie.

VACCINATIONS

A la suite d'un cas de typhoïde, vaccination de tous les enfants : janvier, février.

Le 6 juin : DT Anatoxine associé, piqûre de rappel.

CAS PARTICULIERS

BERTHAUD (Henri), affecté au Foyer en septembre 1960, qui souffre d'un important souffle cardiaque. Visité par le Professeur LE NÈGRE, il suit un régime spécial d'activité et d'alimentation. Semble en amélioration.

LABATUT (Marcel), arrivé d'Indochine en janvier, a dû être hospitalisé le 4 février à la suite d'une occlusion intestinale, a subi une intervention chirurgicale très délicate. Ce garçon handicapé par une malformation congénitale de l'intestin, doit rester à Vouvray, le chirurgien l'ayant opéré tient à l'examiner tous les six mois.

Actuellement, Marcel mène une vie absolument normale, mais il est sujet à des maux de ventre, est très ballonné, et de santé très fragile. Suit un régime alimentaire approprié.

DÉMOLLIENS (Christian) : Cas de typhoïde. A été pendant 35 jours dans un état très grave. Christian s'est très bien remis de cette maladie qui n'a laissé aucune trace. Ce garçon a été retardé dans sa scolarité, absent aux cours pendant 3 mois.

ENURESIQUES

J.Fet R.F, respectivement âgés de 14 et 13 ans, n'ont pu guérir malgré toutes sortes de traitements essayés. Ces enfants seront difficilement placés quand se posera cette question, en 1961.

PERSONNEL EMPLOYE AU FOYER

Direction :

Le 1er janvier	Le 31 décembre
1 SUSINI (Paul),	1 SUSINI (Paul),
2 SUSINI (Suzanne),	2 SUSINI (Suzanne),

Moniteur :

3 JOSSE (Gérard), 3 JUTEAU (Gabriel),
4 TARTIVEL (Jacques), 4 BARRAU (Gérard),
5 CORDIER (Paul), 5 BIAU (Jean-Claude),

Chauffeur :

6 PLED (Georges),

Cuisine :

7 HOUVILLE (Marcel), 6 HERVE (Camille),
8 HERVE (Camille), 7 BESNARD (Raymonde),

H. de P. :

9 PROUST (Raymond), 8 PROUST (Raymond),

Lingerie :

10 BURON (Ginette), 9 BURON (Ginette),
11 FARDEAU (Augusta),

F.T. Mains :

12 FESNEAU (Charlotte), 10 FESNEAU (Charlotte),
13 TARTIVEL (Monique), 11 FARDEAU (Augusta).
14 BESNARD (Raymonde).

Employés ayant quitté leur emploi : 6

1 JOSSE (Gérard), Moniteur, pour satisfaire à ses obligations militaires,
2 CORDIER (Paul), Moniteur, vocation religieuse,
3 PLED (Georges), Chauffeur, suites accident,
4 HOUVILLE (Marcel), Cuisinier, insuffisance de salaire,
5 TARTIVEL (Monique), FTM,
6 TARTIVEL (Jacques), Moniteur.

Si le recrutement des femmes toutes mains est facile, le remplacement du cuisinier et des moniteurs n'est pas aisé.

Le remplacement des moniteurs a été assuré en temps utile mais il pose toujours le même problème car ce remplacement n'est que provisoire, ces jeunes gens n'acceptant le travail de moniteur que dans l'attente d'une situation meilleure. Ils se trouvent donc dans une période de transition et nous quittent quand ils ont obtenu le poste ou la situation qu'ils sont venus attendre chez nous.

Actuellement l'encadrement est reconstitué de manière satisfaisante, mais il faudra, en 1961, chercher un nouveau moniteur pour remplacer Monsieur BIAU (Jean-Claude), (moniteur d'éducation physique) qui pense quitter son emploi actuel pour entrer à l'Education Nationale.

Nous avons également remplacé le cuisinier, Monsieur HOUVILLE par Madame HERVE, aide cuisinière qui s'acquitte convenablement de son travail. Madame HERVE étant âgée de 70 ans, il faudra tout de même envisager son remplacement prochainement.

CONGES DU PERSONNEL

Tout le personnel a été mis en vacances pendant le mois de juillet.

Les employés apprécient ce supplément de 9 jours de vacances offert par la F.O.E.F.I. au même titre que les congés payés.

La garde du Foyer pendant la fermeture a été assurée par Monsieur et Madame TARTIVEL.

ALIMENTATION DES PUPILLES

En raison de l'augmentation du prix des denrées alimentaires et de l'âge des pupilles (30 pupilles de 14 ans), l'allocation nourriture devra être augmentée.

En effet, les garçons sont en pleine période de croissance ; ils ont très bon appétit et doivent être alimentés comme des adultes.

Par ailleurs, il faut signaler, que dès janvier 1961, la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales ont porté de 2,88 NF (par jour) à 3,14 NF, le montant des avantages en nature perçus par les employés nourris par leur employeur. Or, le montant de l'allocation perçue est de 3,00 NF par conséquent, en dessous de ce qui est prévu par ces organismes,

EQUIPEMENT ET TROUSSEAUX

Trousseaux entièrement constitués 151 NF

Trousseaux reconstitués en partie 46

Equipelement complet de pupilles arrivés au Viêt-Nam, (92 garçons, 1 fille) 24.000

Entretien et reconstitution de trousseaux de pupilles quittant le foyer à la rentrée scolaire 16.000

Entretien de trousseaux des pupilles séjournant en permanence au Foyer 5.000

TOTAL des dépenses 45.000 NF.

Il n'est pas possible d'établir avec précision le prix de revient net d'un trousseau.

En effet, dans la reconstitution, et même quand il s'est agi d'équiper entièrement un pupille, le Foyer a puisé dans un stock provenant d'effets trop petits ou légèrement usagés, mais encore en bon état, qui ont complété cet équipement. En 1960, compte tenu de ce stock, l'évaluation forfaitaire d'un trousseau était de 260 NF. Cette somme sera insuffisante pour l'année prochaine et devra être portée à 320 NF pour les petits, 480 NF pour les grands.

Voici à titre d'exemple, le prix de certains effets de première nécessité pour un garçon de 15 ans :

1 costume de qualité moyenne 120 NF

1 pardessus ou imperméable 80

2 pantalons pour tous les jours 60

1 paire de chaussures 35

1 paire de brodequins 25

Sous-vêtements 30

1 pull-over 20

Chaussettes, pyjamas, serviettes 50

4 chemises, sortie et tous les jours 50

Nécessaire de toilette 10

TOTAL 480NF

CAMIONNETTE - DEPLACEMENTS

La camionnette a assuré de nombreux déplacements de pupilles dans toutes les directions, parcouru plusieurs dizaines de milliers de kilomètres. Les déplacements sont nombreux aux périodes de vacances, au moment des départs en colonie de vacances, au moment de la dispersion des pupilles arrivés du Viêt-Nam en cours d'année. La plus grande partie des missions a cependant été effectuée par chemin de fer. Il faut noter qu'à la suite de l'accident survenu à Monsieur PLED en 1959, notre chauffeur a été contraint de quitter son emploi.

ETAT DES BATIMENTS

L'état des bâtiments nécessitera prochainement la mise en oeuvre de travaux importants dont certains devraient être effectués dès 1961.

Les locaux se détériorent un peu plus chaque année. Une remise en état nécessiterait l'attribution de fonds évaluée sommairement à 30.000 NF.

Dans le bâtiment se trouvant isolé du bâtiment principal les peintures doivent être refaites entièrement.

Une couche de bitume doit être passée sur le toit en terrasse qui depuis cet hiver laisse passer l'eau. La verrière protégeant la terrasse doit être entièrement remise à neuf.

Sur la façade du bâtiment principal les peintures qui n'ont pas été refaites depuis notre installation, sont également à faire en totalité.

Peinture aussi du hall d'entrée et de la cage d'escalier ainsi que des couloirs du sous-sol non refaite depuis l'acquisition du Foyer.

Remise en état des sanitaires et notamment de l'installation des douches qui située au sous-sol, au-dessous du niveau de la Route Nationale, présente d'importantes lézardes dues aux vibrations provoquées par la circulation sur la route.

Pour rendre cette installation décente des panneaux laqués pourront être collés aux murs. 8 panneaux sont nécessaires, la pose pourra être assurée par nos moniteurs. Le prix d'un panneau est de 15,50 NF. Des travaux de menuiserie, remise en état de fenêtres, portes etc., sont également à envisager.

TRAVAUX EFFECTUES EN 1960

Travaux urgents chauffage central : l'installation de chauffage comportant trois chaudières (2 dans le bâtiment principal, l'autre dans le bâtiment annexe) a été endommagée dans le courant de l'hiver par l'éclatement d'éléments d'une chaudière usée. Pour parer au plus pressé elle a été remplacée par la chaudière alimentant le bâtiment isolé dans le parc, cette partie du Foyer n'étant pas utilisée cet hiver. Ce remplacement, simple en apparence, a occasionné une dépense imprévue de l'ordre de 1.200 NF. Aménagements divers : Le réfectoire a été transformé en salle de jeux. Le dortoir du rez-de-chaussée (25 lits) a été transformé en réfectoire en raison de la proximité de la cuisine et du monte charge. Ces aménagements ont pu s'effectuer à la suite du départ de nombreux pupilles réduisant considérablement l'effectif.

Afin d'ouvrir une classe secondaire de quatrième le Maire de Vouvray a demandé au Foyer le prêt d'un local disponible pour une ou deux années en attendant la construction d'une nouvelle école. En raison des excellentes relations que la Fédération entretient avec la Municipalité et la Population de Vouvray, satisfaction a été donnée à cette demande.

ACTIVITES DIVERSES, SPORTIVES RECREATIVES

Le sport est la grande, la principale activité des pupilles du Foyer. Ils sont très doués et adroits. Des compétitions sportives ont été organisées à Vouvray et Tours, dans le département. De nombreux déplacements ont été effectués.

L'équipe scolaire (deux équipes) est composée d'éléments métropolitains et de pupilles du foyer qui sortent tous les jeudis et font des compétitions sportives avec les communes du canton et des équipes de Tours.

Il a été créé deux ateliers : un pour la pyrogravure, l'autre pour le moulage. Des travaux d'art ont été exécutés ; ils garnissent une vitrine exposée dans la salle de jeux.

Dans la salle de jeux, création d'un coin de lecture avec bibliothèque bien garnie et 6 sièges en osier achetés avec les dons des fournisseurs en fin d'année (450NF).

Aménagement d'un terrain de volley-ball, nivelé et mis en fonctionnement au mois d'août, dans la partie du parc réservée au potager.

Fêtes et voyages scolaires :

Chaque année, les écoles de Vouvray organisent des fêtes pour améliorer la situation financière de la colonie de vacances du canton. Cette manifestation attire beaucoup de monde. Elle a eu lieu le 13 juin. Le voyage annuel scolaire auquel ont participé 30 pupilles a eu lieu les 22, 23 et 24 juin. Les élèves se sont rendus avec leurs maîtres à la Bouboule, au Mont d'Or, au Puits de Sancy, dans plusieurs villages d'Auvergne etc...

PUPILLES REPRIS PAR LEURS FAMILLES

Le 15-9	:	1 SARACENI (Robert)
Le 20-10	:	2 DIEFFENBACH (Karl)
Le 1er-11	:	3 DRUARD (Pierre)

SITUATION FINANCIERE

Le système comptable mis en pratique il y a quelques années a permis de régler nos factures et de ventiler la comptabilité d'une manière régulière et efficace jusqu'au début 1960.

Malheureusement, depuis février les fréquents retards dans le versement des crédits mensuels ont rendu difficile la tenue régulière de la comptabilité.

Dans l'ensemble, les fournisseurs acceptent assez facilement cet état de choses, ils tiennent avant tout à conserver leur clientèle, mais les petits commerçants qui ont besoin d'argent commencent à se plaindre.

CONCLUSION

L'année 1960 a été très bonne sur le plan éducatif, moyenne sur le plan scolaire. L'allègement de l'effectif a eu des effets bénéfiques sur tous les plans. L'état d'esprit des enfants a considérablement évolué dans un sens favorable; ils sont ouverts, confiants et s'adaptent bien à la vie métropolitaine.

L'œuvre de dispersion commencée en 1957, s'étant poursuivie, la population du Foyer a sensiblement diminué par rapport à l'année précédente. Cependant, les mouvements enregistrés en cours d'année ont été plus importants que par le passé en raison des arrivages en provenance d'Indochine et du séjour qu'y font de nombreux garçons au moment des vacances scolaires.

Ainsi se trouve pratiquement confirmée la vocation essentielle de notre foyer tendant à devenir un centre de transit destiné à résoudre les problèmes posés par les arrivées du Vietnam, l'hébergement des caractériels en instance de placement, le passage des garçons pendant la période précédant ou succédant aux colonies de vacances.

Si le nombre des permanents a légèrement diminué, l'effectif total se trouve encore d'un nombre sensiblement égal à celui de l'année précédente. 9 élèves de l'enseignement secondaire et 4 apprentis ont été placés dans les Etablissements proches de Vouvray et se trouvent rattachés au Foyer de Vouvray. Ces garçons reviennent régulièrement les jours de fermeture de l'Etablissement où ils se trouvent. Nous leur assurons le blanchissage, l'entretien, l'argent de poche, etc. Un dortoir leur a été spécialement réservé au deuxième étage du bâtiment principal.

L'âge moyen se situe entre 14 et 15 ans (sur un effectif de 56 pupilles il y a à Vouvray 28 garçons âgés de 14 et 15 ans). La répartition par âge est la suivante :

17 ans 2	13 ans 6	9 ans 1
16 ans 3	12 ans 5	8 ans. 3
15 ans 6	11 ans 4	5 ans 1
14 ans 22	10 ans 2	

Compte tenu de leur âge et de leur niveau scolaire, nous les avons divisés en 4 groupes distincts de 14 enfants chacun. La disposition des locaux ne nous a pas permis de réaliser une parfaite répartition dans les dortoirs, mais la surveillance de nuit est assurée par les 3 moniteurs couchant dans des chambres à proximité de chaque dortoir.

D. Etudes et scolarité

Il est à noter que l'intégration de nos pupilles dans les classes s'est toujours effectuée dans d'excellentes conditions. Elle n'a jamais posé de problèmes particuliers. L'importance numérique des effectifs scolaires de la ville a largement facilité leur absorption. En effet, le Groupe Scolaire de Vouvray comprend 764 élèves dont 349 garçons. Nos enfants s'y trouvent dispersés dans les proportions suivantes:

Ecole primaire : 253 élèves pour 32 enfants F.O.E.F.I.

Collège d'E.G.: 90 élèves pour 8 pupilles.

Le pourcentage est donc faible : en moyenne 4 enfants pour chaque classe. Le Directeur des Ecoles souhaiterait que quelques élèves viennent renforcer l'effectif des Cours Complémentaires où nous n'avons que 8 élèves, très brillants.

Aucun incident avec les petits métropolitains n'est à signaler. Les relations entre élèves sont cordiales et très sympathiques. Ceci est dû en grande partie aux qualités pédagogiques du personnel enseignant, mais aussi à la bonne conduite de nos enfants qui ont su se faire apprécier et aimer. Le travail scolaire a été satisfaisant ainsi qu'on pourra le constater par les résultats aux examens dans les pages suivantes.

Le 15 septembre une classe de 25 élèves a été mise en fonctionnement dans nos locaux. Cette décision a été prise à la suite d'une démarche collective comprenant l'inspecteur de l'Enseignement Primaire, Monsieur le Maire de Vouvray et le Directeur des Ecoles. Cette démarche avait pour but la réalisation à l'échelon cantonal, d'un projet d'agrandissement des Ecoles permettant aux jeunes du canton de suivre sur place les cours d'enseignement secondaire menant au B.E.P.C. La F.O.E.F.I. a ainsi rendu un grand service à la commune en cédant le local dont elle avait besoin. Une copie de la lettre de M. le Président du Conseil d'Administration donnant son accord a été communiquée aux personnes intéressées. Voici la teneur de cette lettre:

Le Président de la F.O.E.F.I.

à Monsieur le Directeur du Foyer de Vouvray,

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 3 du 11 janvier concernant la demande présentée par le Directeur de l'Ecole Publique en vue d'obtenir un local permettant le fonctionnement d'une classe de quatrième pour l'année 1961-1962.

Je vous prie d'informer le Directeur que la Fédération met très volontiers à sa disposition le local dont il a besoin. Monsieur BAZÉ, notre Président, est heureux de pouvoir rendre ce service à la commune de Vouvray, étant donné la sympathie que les habitants ont toujours manifestée à l'égard de nos enfants.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le Président et p.o.

Le Président du Conseil

d'Administration en France

Signé: P. VARET

Examens : Résultats obtenus à la fin de l'année scolaire 1960-1961.

Brevet du Premier Cycle du Second Degré : 2 candidats admis.

1 DUROUSSEAU DE COULGEANS Paul admis

2 GARNIER Paul admis

Ces deux élèves sont admis également en classe de seconde M.

Certificat d'Etudes Primaires : 8 candidats, tous admis.

1 DAVID Raymond Philippe 5 BUI-VANLAM Alain -

2 DEYMARD Albert - 6 FRAGOLA Jean-Pierre-

3 DONZE Paul- 7 KLEBER Jacques -

4 DYREIT André Marc- 8 PIERRE Jacques -

Entrée en classe de Sixième : 3 candidats, 1 admis.

1 GABOU Edouard admis

2 LAJUS Raymond échec

3 LOAIQUE Paul échec

F. -Orientation scolaire

Nombre de sujets examinés 21

Epreuves collectives, 29 novembre 21 pupilles

Epreuves de contrôle, 29 novembre 14 ↗

Epreuves individuelles, 19 décembre... 7 ↗

Les épreuves collectives donnent aux conseillers d'orientation un aperçu global des connaissances et des possibilités du sujet examiné. Les épreuves de contrôle ont pour but de déterminer, sur un sujet déjà examiné, les connaissances acquises par les élèves ayant dépassé la limite d'âge scolaire et autorisés à faire une année supplémentaire de classe afin d'être en mesure de se présenter au Certificat d'Etudes Primaires ou d'améliorer leurs connaissances générales. Les épreuves individuelles déterminent l'orientation définitive conseillée ou déconseillée.

Voici la liste des garçons ayant passé les tests de contrôle et dont le placement doit

Obligatoirement être prévu à la fin de la présente année scolaire :

1 -BATZ Fernand 8 -MOUREAU Louis Jacques

2 -BERTHAUD Henri 9 -MEDRANO Emile

3 -DEMOLLIENS Christian 10 -PAUL Daniel

4 -JULES François 11 -PHILIPPE André Robert

5 -LEMARLEY Roger 12 -POULLE Gilbert

6 -LOAIQUE Maurice 13 -SAUVAGE Jean

7 -MARIDAUX Jean 14 -URBANECK Jean-Pierre

Ne sont plus à la charge de la F.O.E.F.I., les pupilles suivants :

Pour Départ sous les Drapeaux :

- 1 -GUÉRIN René, appelé.
- 2 -GUIDICELLI Jean, appelé.
- 3 -MONFRED Georges, appelé.
- 4 -PALAZZI Pierre, appelé.

Pour Mariage:

- 5 -MESNARD Gilbert.

Reste à charge morale:

- 6 -NORAC Félix, Plombier-Zingueur.

Le jeune MESNARD Gilbert s'est marié à Tours le 22 juin avec Mademoiselle Janine JAMET. Le jeune couple est installé à Tours, 1, rue Plantin.

Seul reste le jeune NORAC Félix qui exerce le métier de plombier zingueur dans l'Entreprise BOUTON et Fils à Tours depuis le 2 mai. Lors de son placement il a été installé au Foyer de la Fédération Compagnonique à Tours. Il lui a été avancé un mois de pension complète et une petite somme d'argent. Malgré quelques secours reçus par la suite ce garçon ne paraît pas décidé à persévérer dans son travail. Des absences fréquentes m'ont été signalées et nous avons remarqué qu'il a un goût très prononcé pour les dépenses excessives, vestimentaires et autres. Norac doit être appelé sous les Drapeaux au cours de l'année 1962. En exerçant un contrôle rigoureux de ses dépenses et de son emploi du temps, il sera peut-être possible de le corriger quelque peu.

G. -Pupilles rendus à leur famille : 1 POILANE Jean

Ce garçon a quitté le Foyer le 21 novembre.

II. -ACTIVITES DIVERSES

Communion solennelle : le 21 mai, 8

- 1 -DANWICH Michel
- 2 -BERTHAUD Henri
- 3 -GABOU Edouard
- 4 -LANGLOIS Alain
- 5 -NICOLI Patrick
- 6 -POILANE Jean
- 7 -TERRIER Lucien
- 8 -VIDEAU Georges

Les leçons de catéchisme sont assurées par le Curé de la Paroisse de Vouvray le jeudi et le dimanche.

Grandes vacances-colonies :

Les enfants ont été dispersés dans différentes colonies régionales, laïques ou privées, à partir du mois de juillet. Il nous a été possible de faire bénéficier certains colons de deux séjours consécutifs dans la même colonie. Il serait très souhaitable que cette manière de procéder soit encore employée à l'avenir car elle présente de multiples avantages.

- 1) Allègement de l'effectif permanent permettant l'accueil des pupilles isolés et leur équipement avant le départ en colonie, soulageant ainsi le Service Social au moment où il est surchargé de travail.
- 2) Bienfaits que procurent des vacances en plein air et dans un milieu différent de celui où ils vivent en permanence.
- 3) Elargissement des liens et contacts s'établissant entre pupilles et métropolitains pendant ces séjours.

La dispersion dans les colonies s'est faite comme suit:

	1 ^{er} séjour	2 ^e séjour
St Priest des Champs (Puy-de-Dôme).	5	8
Rignac (Puy-de-Dôme).....	4	7
Gruay-Pissos (Landes)	10	
Saint Pénestin (Morbihan)	7	
Batz-sur-Mer (Finistère)	12	12
Calvi-Porto (Corse).....	12	12
Juan-les-Pins (A.M.)	5	
Sallanches (Hte-Savoie)	5	5
Tharon-Plage (L.Atl.)	4	4
Notre-Dame-de-Monts (Vendée)	2	
Ile de Noirmoutier (Vendée)	4	4
TOTAUX	63	59

Activités sportives et récréatives :

Les enfants étant attirés par toutes sortes d'activités, c'est vers un éventail de distractions nombreuses et variées que nous avons orienté nos efforts.

La participation aux compétitions sportives locales a été très importante. Dans le cadre du sport scolaire des matches de football, volley-ball, hand-ball ont été organisés et disputés avec de nombreuses écoles du département. Au foyer nous avons organisé des tournois de ping-pong, baby-foot, billard, etc.

L'adhésion de nos garçons a été totale aussi pour les sorties cavalcades, excursions, feux de camp, parties et concours de pêche, etc.

III. -ETAT SANITAIRE

D'une manière générale l'état de santé des pupilles a été très satisfaisant. Trois cas de maladie contagieuse n'ont pas eu de suites fâcheuses.

Le nombre d'enfants hospitalisés a été le suivant:

1 pour maladie vénérienne (arrivé du Vietnam par convoi).

2 pour ablation des amygdales.

1 pour appendicite.

2 pour rougeole.

1 pour fracture.

Les maladies bénignes sont soignées au foyer, gripes, angines, etc. Le Docteur BOURDET assure la surveillance médicale de nos enfants.

Visites médicales à domicile. 39

Consultations. 12

Ces chiffres concernent pour la plus grande partie, les pupilles arrivant en France par avion.

Les pesées et mensurations sont effectuées régulièrement le premier dimanche de chaque mois. Elles attestent une croissance normale et un développement satisfaisant.

Vaccinations :

Une piqûre de rappel a été effectuée le 7 juin sur tous les garçons ayant reçu le vaccin anti-typho-paratyphoïdique en 1960. Une série complète de ce même vaccin a été administrée aux pupilles venant d'arriver en France.

Visite Médicale de l'Hygiène Scolaire :

Le 2 juillet

Le 19 octobre

Les consultations comportent un examen radio, une visite clinique et analyses diverses. Rien de particulier n'est à signaler sinon la nécessité de port de lunettes pour 3 enfants.

IV. -RELATIONS EXTERIEURES

Nos rapports avec les différents services du Département sont très cordiaux : Préfecture, Hôpital, Services de Santé, Jeunesse et Sports, etc.

Les Municipalités de Tours et Vouvray font bénéficier gratuitement tous nos pupilles des spectacles offerts par ces deux villes.

Nous entretenons de très bonnes relations avec le Conseil Municipal, notamment avec M. HUET, Maire et Conseiller Général. Diverses manifestations se déroulent dans nos locaux même quand elles sont organisées par la Municipalité.

La distribution des Prix a eu lieu au Foyer ainsi que deux kermesses suivies de bal organisées dans le courant de l'été Deux matinées récréatives organisées par les Ecoles au profit de la colonie de vacances de Vouvray ont eu lieu également au Foyer et ont attiré un nombreux public.

Tout ceci atteste que la population a bien adopté nos enfants et que les liens qui se sont noués au cours des précédentes années sont amicaux et sympathiques.

V. -PERSONNEL

L'emploi du personnel travaillant au foyer est réparti de la façon suivante :

1 Directeur	1 Homme toutes mains	
1 Directrice	3 Femmes de Ménage	
2 Moniteurs	1 Lingère Couturière	
1 Chauffeur-Moniteur	1 Cuisinière	1 Aide-Cuisine.

Nos employés nous donnent entière satisfaction. La grande majorité est en place depuis l'ouverture du Foyer.

L'encadrement des pupilles seul laisse à désirer en ce sens qu'il est pratiquement impossible de trouver des moniteurs à titre définitif. Recrutant des jeunes, ceux-ci ne sont intéressés par le poste que nous offrons que provisoirement, dans l'attente d'une situation stable qu'ils vont chercher ailleurs. Malgré cela, nous avons réussi à maintenir l'encadrement au complet avec des jeunes gens qui font de leur mieux.

Il faut souligner le sérieux du travail fourni par le personnel qui a toujours accompli sa tâche avec un grand dévouement

Salaires et charges sociales :

Le montant des sommes dépensées pour le paiement des salaires et des charges sociales est le suivant.

Salaires versés en espèces	46834,60 NF
Valeur des avantages en nature	10049,18
Allocations- familiales	8364,21
Sécurité Sociale	12016,69
Versements forfaitaires	2969,95
Médecine du Travail	234,40
Sommes effectivement versées	70419,85

VI. -TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

L'état de vétusté de certaines parties des bâtiments a nécessité la mise en oeuvre d'une série de travaux présentant un caractère d'urgence, compte tenu des difficultés financières rencontrées par la F.O.E.F.I.

Il a été possible de :

- refaire le sol du palier du premier étage par la pose d'un linoléum et remplacement d'une moquette plus qu'usagée ;
- remplacer le moteur du groupe frigorifique de la cuisine ;
- remplacer la chaudière à eau chaude ;
- remplacer une chaudière de chauffage du bâtiment annexe ;
- remise à neuf d'une grande verrière de la véranda du bâtiment annexe ;
- réfection des peintures des cages d'escalier de l'entrée principale et de service ;
- remise en état des douches et WC ;
- remise en état des balcons du bâtiment principal donnant sur la route Nationale, sur la façade, dont l'état de détérioration était très avancé et produisait un effet déplorable sur les personnes appelées à visiter les lieux ou se trouvant à passer devant ;
- effectuer certains travaux d'entretien aux moindres frais par le personnel du foyer, remplacement de robinets, peinture de chambres, etc.

L'ensemble de ces travaux et aménagements ont nécessité approximativement, une dépense de l'ordre de 16.000 NF.

Ainsi, petit à petit, nous avons apporté à notre foyer quelques améliorations qui contribuent à son bon fonctionnement. Mais le bâtiment étant construit en matériau léger se détériore un peu tous les ans et les frais d'entretien y seront toujours élevés. Sans doute sera-t-il nécessaire de prévoir quelques améliorations pour la cuisinière qui commence à nous donner de sérieuses inquiétudes, ainsi que l'installation électrique qui n'a été refaite selon les normes exigées pour les collectivités qu'aux deux tiers, ces dernières années.

VII. SITUATION FINANCIERE

Les retards apportés par le Gouvernement dans les versements de la subvention de la F.O.E.F.I. ont créé une situation qui a considérablement perturbé la marche comptable du Foyer.

Les premières perturbations ont eu lieu vers la fin du premier trimestre, elles se sont aggravées à partir du mois de septembre. Le règlement des facturés dut être stoppé et à la fin de l'année le retard atteignait plus de trois mois. Quelques avances reçues du Siège de la F.O.E.F.I. ont permis de faire face aux dépenses les plus urgentes. Les salaires du Personnel et les déplacements obligatoires de pupilles sont passés en priorité et ont pu être assurés à peu près convenablement.

La plupart de nos fournisseurs se sont montrés compréhensifs mais nous avons quand même reçu plusieurs réclamations. En effet, les gros commerçants, fournisseurs de collectivité sont habitués aux retards administratifs, ils peuvent attendre sans que cela nuise à la marche de leurs affaires. Il n'en est pas de même pour les petits commerçants qui, pour tenir, attendent les rentrées d'argent de la fin de mois. Aussi est-il très souhaitable que 1962 s'ouvre dans ce domaine, sous de meilleurs auspices.

VIII. -CONCLUSIONS

L'année 1961 s'est terminée dans un climat paisible. Le Foyer a connu une laborieuse activité avec l'accueil des nouveaux et des isolés. Les permanents ont donné satisfaction, tant sur le plan scolaire qu'éducatif. Les résultats obtenus prouvent que la dispersion demeure la condition essentielle de l'intégration de nos pupilles dans la masse. Cette dispersion adoptée d'une manière générale, se fait inévitablement lorsque les enfants atteignent 14 ans.

Notre action a toujours tendu à préparer et favoriser cette éventualité